

AUTORISATION DE FIXATION ET DE CESSION DE DROIT, A TITRE GRATUIT, POUR TOUTE EXPLOITATION AUDIOVISUELLE ET DERIVEE DU PROGRAMME "JOKER"**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER**

Nom et prénom usuel :

Adresse :

Date de naissance :

Profession :

Tel :

E-mail :

La société HUBERT PROD, société par actions simplifiées au capital de 45.000 euros, dont le siège social est 22 avenue d'Eylau 75116 Paris, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 438 067, et la Société A PRIME GROUP, S.A.S. au capital de 45 000 €, inscrite au RCS de Nanterre sous le n° B. 442 652 418, dont le siège social est au 112-114 avenue Jean-Baptiste Clément 92100 Boulogne Billancourt, (ci-après conjointement dénommées le « Producteur ») produisent un programme audiovisuel provisoirement ou définitivement intitulé « JOKER » (le « Programme ») destiné notamment à être télédiffusé sur France 2. Le Programme est un jeu qui consiste, pour les participants, à répondre à des questions de culture générale.

Je déclare avoir pleinement connaissance du concept du Programme et confirme bien volontiers, par la présente, donner mon autorisation à titre gratuit pour que mon image, ma voix, mes nom, prénom, surnom, pseudonyme, mes propos, les autres attributs de ma personnalité et/ou éléments biographiques me concernant communiqués à l'occasion de la préparation et /ou du tournage du Programme puissent être, ensemble ou séparément, fixés, captés, filmés, photographiés, enregistrés, reproduits et communiqués au public selon les modes d'exploitation prévus ci-dessous, par tout procédé et sur tout support, et cède à titre gratuit les droits d'utilisation y afférents au Producteur et/ou toute autre société qu'elle se substituerait. Le Producteur pourra ainsi dans le monde entier et pendant une durée de dix ans:

- Télé/radiodiffuser tout ou partie du Programme au sein de la même émission ou non (ex best of) et/ou de ses éléments promotionnels (bandes-annonces, teasers, etc.) et/ou des images extraites du Programme sans limitation d'actes de diffusion par voie hertzienne, câblée et par satellite en mode analogique ou numérique (en ce compris la TNT et des applications DVBH ou UMTS), sur toute chaîne gratuite, payante, par pay per view, catch-up tv ou nvod ; communiquer tout ou partie du Programme en tout lieu recevant du public.
- Mettre à la disposition du public, à titre commercial ou non, tout ou partie du Programme et/ou de ses éléments promotionnels et/ou des images extraites du Programme (avec ou non dissociation du son et des images) sur tout réseau numérique permettant la communication interactive à distance et notamment par le réseau Internet ou par tout réseau de télécommunication (WAP, GPRS, etc.), sous forme de téléchargement ou par simple visualisation (streaming) par des procédés ou services tels que notamment la VOD, podcast, applications mobiles, etc, en accès gratuit ou payant, simultanément ou différé.
- Reproduire tout ou partie du Programme et de ses éléments promotionnels sur tout support numérique ou analogique aux fins des exploitations prévues ci-dessus ainsi que sur tout support phonographique ou vidéographique destiné à la vente, au prêt ou à la location au public.
- Reproduire mes nom, prénom, surnom, pseudonyme, mon image, mes propos, ma voix et/ou tout élément biographique me concernant communiqué à l'occasion du tournage et/ou toute image extraite du Programme sur tout support graphique en relation avec le Programme tels que presse écrite, magazine, ouvrages littéraires, etc.
- Reproduire mes nom, prénom, surnom, pseudonyme, mon image, mes propos, ma voix et/ou tout élément biographique me concernant communiqué à l'occasion du tournage et/ou toute image extraite du Programme sur tout support graphique ou numérique en relation avec le Programme dans le cadre d'une exploitation sous forme de produits de merchandising physiques (jeux de sociétés, objets divers, etc.) ou électroniques (sonneries, fonds d'écrans, logos, MMS, etc.) à des fins commerciales ou promotionnelles.

J'autorise en outre le Producteur à titre gratuit à exploiter les enregistrements pendant toute la durée légale de protection y afférents, à des fins de promotion de ses activités ou de celles du groupe auquel il appartient, ainsi que sous forme d'extraits exploités sur tous supports, mode d'exploitation et formats, notamment dans le cadre d'exploitation de vidéogrammes,

de communication au public, dans des programmes audiovisuels, des best of.

Je reconnais et accepte que les enregistrements pourront le cas échéant être montés, adaptés et faire l'objet d'incrustation de logos (notamment celui du diffuseur), d'adjonctions de commentaires et plus généralement de tous moyens d'habillage des images ; ces décisions relevant des seuls choix éditoriaux du Producteur. Je reconnais et accepte que le présent accord n'oblige nullement le Producteur à exploiter les enregistrements ; le Producteur ne saurait être tenu responsable d'une exploitation partielle ou d'une absence de diffusion du Programme.

Je reconnais expressément que l'autorisation de fixation et la cession des droits, objets des présentes, ne pourront, en aucun cas, entraîner une rétribution de quelque nature et à quelque titre que ce soit à mon profit.

Je garantis en outre l'exactitude des renseignements fournis et pouvoir valablement accorder les autorisations et cessions prévues aux présentes, sans contrevenir aux droits d'un tiers ni à une quelconque disposition liée à mon statut professionnel. Je renonce à exercer à l'encontre du Producteur et de ses ayant droits toute demande, action ou recours de quelque nature que ce soit relatif aux présentes.

Sauf accord préalable et exprès du Producteur, je ne suis pas autorisé(e) à faire état ou exploiter à titre commercial ou non ma participation au Programme, ni à communiquer de quelque manière que ce soit auprès des médias à ce sujet. Je m'engage à respecter une stricte obligation de confidentialité à l'égard de toutes informations et/ou documents de toute nature, quel qu'en soit le mode et le support de communication, dont j'aurais pu avoir connaissance à l'occasion du tournage, relatifs directement ou indirectement au tournage, au Programme, au Producteur et/ou à ses partenaires, pendant toute la durée de la captation et cinq ans suivant la date de signature du présent document.

Fait à _____ le _____

Signature : (précédée de la mention « bon pour autorisation de fixation et cession de droits »)